

# Protocole sanitaire

*mis à jour le 13 septembre 2021*

## Accueil / Boutique

### Calendrier :

- A partir du 30 juin 2021 : retour à une jauge normale

### Pass sanitaire : non

- L'accès à la boutique et aux sanitaires n'est pas soumis au pass sanitaire

### Complété par les gestes barrières et mesures sanitaires suivantes :

- Port obligatoire du masque dès l'âge de 11 ans.
- Mise à disposition de produit hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie du magasin, dont l'utilisation est obligatoire dès l'âge de 11 ans.
- Affichage des mesures sanitaires et des gestes barrières à respecter. •
- Affichage des horaires d'ouverture : Cf. site internet et entrée d'Haliotika
- Affichage de la distanciation physique près des caisses.
- Sens de circulation unique à l'entrée : entrée par la porte de droite et sortie par la porte de gauche.
- Marquage au sol recommandé près des caisses pour faire respecter la
- Nettoyage des locaux quotidien + régulièrement pendant la journée • WC accessibles pour les visiteurs : nettoyage tous les matins avant l'ouverture + 1 fois en milieu de matinée et 1 à 2 fois pendant l'après-midi : à afficher •  
Ventilation des locaux, naturelle ou mécanique, par deux points distincts lorsque cela est possible. Dans un [avis du HCSP](#) (Haut Conseil de la Santé Publique) publié le 28 avril relatif à l'aération et la ventilation des ERP (Etablissements Recevant du Public) dans le contexte de la pandémie Covid-19, il est recommandé "d'effectuer une aération des espaces clos des ERP en présence des personnes et **d'ouvrir les fenêtres au moins 5 minutes toutes les heures : les 2 portes principales restent ouverte pendant les heures d'ouvertures**

# Protocole sanitaire

*mis à jour le 13 septembre 2021*

« Musée »

## Calendrier :

- A partir du 30 juin 2021 : retour à une jauge normale

## Pass sanitaire : oui

- **A partir du 21 juillet 2021 : Il faudra désormais être muni d'un pass sanitaire pour les plus de 18 ans**
- **A partir du 30 septembre 2021 : Il faudra désormais être muni d'un pass sanitaire pour les plus de 12 ans et 2 mois.**

Qu'est-ce-que le Pass sanitaire ?

- un test PCR / antigénique négatif datant de moins de 72 heures
- Un schéma de vaccination complet
- Une attestation qui prouve que vous avez eu le Covid ces six derniers mois

## Complété par les gestes barrières et mesures sanitaires suivantes :

- Port obligatoire du masque dès l'âge de 11 ans.
- Mise à disposition de produit hydro-alcoolique dont l'utilisation est obligatoire dès l'âge de 11 ans.
- Affichage des mesures sanitaires et des gestes barrières à respecter • Sens de circulation unique : *les visiteurs commencent TOUS par l'étage.*
- Nettoyage des locaux tous les matins par la femme de ménage + 1 à 2 fois par jour par un des membres de l'équipe
- Ventilation des locaux, naturelle ou mécanique, par deux points distincts lorsque cela est possible. Dans un [avis du HCSP](#) (Haut Conseil de la Santé Publique) publié le 28 avril relatif à l'aération et la ventilation des ERP (Etablissements Recevant du Public) dans le contexte de la pandémie Covid-19, il est recommandé "d'effectuer une aération des espaces clos des ERP en présence des personnes et **d'ouvrir les fenêtres au moins 5 minutes toutes les heures : ouverture des velux sauf par temps de pluie**
- L'ascenseur est réservé aux personnes à mobilité réduite. Les boutons de commandes seront désinfectés après chaque utilisation.
- Réservation du billet et du créneau horaire en ligne sur [www.haliotika.com](http://www.haliotika.com)
- Vente d'audioguide autorisée : ils sont désinfectés après chaque utilisation

## Visites guidées :

- Distribution d'audiophones pour améliorer l'écoute malgré la distanciation
- Désinfection des audiophones après chaque utilisation

# Protocole sanitaire

*mis à jour le 13 septembre 2021*

## Visites de la criée :

### Calendrier :

- A partir du 30 juin 2021 : retour à une jauge de 22 personnes par groupe

### Pass sanitaire : oui

- A partir du **21 juillet 2021** : Il faudra désormais être muni d'un pass sanitaire pour les plus de 18 ans
- A partir du **30 septembre 2021** : Il faudra désormais être muni d'un pass sanitaire pour les plus de 12 ans et 2 mois.

Qu'est-ce-que le Pass sanitaire ?

- un test PCR / antigénique négatif datant de moins de 72 heures
- Un schéma de vaccination complet
- Une attestation qui prouve que vous avez eu le Covid ces six derniers mois

### Complété par les gestes barrières et mesures sanitaires suivantes :

- Gel hydro avec obligation à l'entrée de la criée
- Port du masque + de 5 ans
- Distribution d'audiophones pour améliorer l'écoute malgré la distanciation
- Désinfection des audiophones après chaque utilisation

## Visites en extérieur : Chasse au trésor / Jeu de piste

### Pass sanitaire : non

- Se déroule en extérieur
- Les chasses au trésor / jeu de piste se déroulent en famille

**Nettoyage** : Après chaque utilisation le matériel sera désinfecté et/ou mis en quarantaine

## Ateliers enfants :

# Protocole sanitaire

*mis à jour le 13 septembre 2021*

## **Distanciation :**

- L'appel pour le départ de l'atelier se fera à l'accueil d'Haliotika.
- L'accès à l'Atelier est interdit aux responsables légaux.
- Les responsables légaux viendront récupérer les enfants devant l'Atelier.
- Les tables seront disposées en les espaçant d'1 mètre en latéral
- Les fratries pourront s'asseoir à côté sur la même table

**-> Pass sanitaire obligatoire pour les enfants de plus de 12 ans et 2 mois à partir du 30 septembre 2021.**

## **Port du masque :**

- Le port du masque est obligatoire pour les animateurs.
- Le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans.
- Il appartient aux responsables légaux de fournir les masques à leurs enfants.

## **Nettoyage :**

- Le lavage de main des enfants pendant 20-30 secondes avec un séchage soigneux avec du papier jetable est obligatoire en arrivant et en partant de l'Atelier, avant et après le passage aux toilettes. Il peut être effectué sans mesure de distance physique entre les mineurs d'un même groupe (centre de loisirs par exemple) mais en respectant la distanciation pour les ateliers individuels.
- Les ateliers seront préparés la veille en faisant en sorte qu'un maximum de matériel soit déjà sur la table pour éviter de les donner au fur et à mesure de l'atelier.
- Un nettoyage de la salle est réalisé tous les matins (sol, tables, bureaux, toilettes...) par notre femme de ménage.
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et le personnel est également réalisé au moins une fois par jour et après chaque atelier (poignées par exemple)
- La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges de livres, matériel, crayons... est permise lorsqu'un nettoyage quotidien est assuré ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation.
- Les fenêtres seront ouvertes le plus fréquemment possible pour augmenter la circulation de l'air dans les salles.

**Dégustations et l'Hannexe:**

# Protocole sanitaire

*mis à jour le 13 septembre 2021*

## Pass sanitaire : oui

- A partir du **9 août 2021** : Il faudra désormais être muni d'un pass sanitaire pour les plus de 18 ans
- A partir du **30 septembre 2021** : Il faudra désormais être muni d'un pass sanitaire pour les plus de 12 ans et 2 mois.

Qu'est-ce-que le Pass sanitaire ?

- un test PCR / antigénique négatif datant de moins de 72 heures
- Un schéma de vaccination complet
- Une attestation qui prouve que vous avez eu le Covid ces six derniers mois

## Complété par les gestes barrières et mesures sanitaires suivantes :

- Dégustation : point de vigilance car retrait du masque :
  - dégustation raccourcie en temps, pas de retrait du masque pour le guide
  - dégustation par groupe de famille distancié entre eux
- Autres gestes :
  - o Gel hydro dans tous les lieux avec obligation à l'entrée et avant dégustation
  - o Port du masque lors des déplacements
  - o Affichage des mesures sanitaires et des gestes barrières à respecter
  - o Ventilation des locaux, naturelle ou mécanique, par deux points distincts lorsque cela est possible. Dans un [avis du HCSP](#) (Haut Conseil de la Santé Publique) publié le 28 avril relatif à l'aération et la ventilation des ERP (Etablissements Recevant du Public) dans le contexte de la pandémie Covid-19, il est recommandé "d'effectuer une aération des espaces clos des ERP en présence des personnes et **d'ouvrir les fenêtres au moins 5 minutes toutes les heures.**
  - o Désinfection des points de contact après chaque dégustation

# Protocole sanitaire

mis à jour le 13 septembre 2021



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## CONSEILS POUR PRÉSENTER SON PASS SANITAIRE

Préparer mon  
justificatif d'identité



et ma preuve  
sanitaire



M'assurer que la preuve sanitaire présentée **est valide** :

- ✓ Certificat de test négatif de moins de 48h avec QR Code.
- ✓ Certificat de test positif d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois avec QR Code.
- ✓ Certificat de vaccination complet avec QR Code.



Présenter mon certificat  
numérique sur **un écran  
intact, non fissuré.**

Vérifier que mon schéma  
vaccinal **est complet** :

- ✓ Vaccin à 1 injection (Johnson & Johnson ou personnes ayant eu la Covid-19)  
= 4 semaines après l'injection  
(2 semaines pour ceux qui ont eu la Covid-19).
- ✓ Vaccins à 2 injections (Pfizer, Moderna, AstraZeneca)  
= 2 semaines après la 2<sup>e</sup> injection.

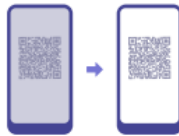


Présenter mon QR Code  
**sur fond blanc ou noir**  
(mais pas sur fond vert).



Si je présente mon  
certificat depuis  
TousAntiCovid, je peux  
**double-cliquer sur le QR  
Code pour l'agrandir**,  
ce qui facilitera la lecture.

**Augmenter la  
luminosité** de  
mon écran en  
cas de soleil.



Sur format papier, présenter  
un certificat dans **une bonne  
qualité d'impression**, sans  
pliure sur le QR Code.

Merci de participer à réduire les risques de transmission à la Covid-19